



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 001-210102091-20230403-2023_13DEL-BF



N°13/2023

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 3 avril 2023

Date la convocation du Conseil municipal : 29 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux : 13

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Valérie MAYOR

Présents : Christine BLANC - Valérie MAYOR – Norbert GILBRIN - Valérie LOUBET - Emelyne ETIENNE - Kévin FAVRE - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Nicolas BUGNOT donne pouvoir à Christine BLANC – Loïc NORMANT donne pouvoir à Valérie MAYOR - Johann BRESSON

Absents : Helena REBOULET

Objet : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023

Madame la Maire,

Donne la parole à Valérie MAYOR, 1^{ère} adjointe déléguée aux finances, pour présenter à l'Assemblée le budget primitif établi pour l'année 2023 ;

Le conseil, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité :

Vote le budget primitif 2023 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement	
Dépenses de fonctionnement	1 260 848.00 €
Recettes de fonctionnement	1 260 848.00 €

Investissement	
Dépenses d'investissement	1 004 292.12 €
Recettes d'investissement	1 004 292.12 €

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.



Le Maire,

Christine BLANC